



Document de recherche

**Aperçu des industries manufacturières -
document de recherche**

L'industrie du bois d'oeuvre : une contribution cruciale à la prospérité du Canada

par Daniel Dufour

Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie
Immeuble Jean-Talon, 11-B, Ottawa, K1A 0T6

Telephone: 1 613 951-9497

Toutes les opinions émises par l'auteur de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

L'industrie du bois d'oeuvre : une contribution cruciale à la prospérité du Canada

Daniel Dufour

L'économie canadienne a toujours été largement tributaire de ses forêts. Celles-ci couvrent 418 millions d'hectares et comptent pour environ 10% des forêts de la planète.

En plus de couvrir près de 45% de la surface du pays, les forêts font partie intégrante de l'économie, de la culture et de l'histoire des Canadiens. En effet, le Canada est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de produits de bois et de papier.

En 2001, l'industrie du bois a contribué à près de 27 milliards de dollars à l'économie canadienne, soit 2,9% du Produit Intérieur Brut. Pour cette même année, la valeur des exportations canadiennes de produits forestiers s'élevait à plus de 38 milliards de dollars, soit près de 10% des exportations nationales de biens. Plus du quart de ces exportations provenaient alors de l'industrie du bois d'oeuvre.

Historiquement, les produits forestiers ont toujours grandement contribué à l'excédent commercial du Canada. En 2001, ils ont généré un surplus de 36,4 milliards de dollars, soit 57% de l'excédent commercial total du Canada. L'excédent commercial des produits forestiers surpassait alors celui généré par les produits de l'automobile, de l'agriculture et de la pêche réunis.

Le Canada a un excédent commercial avec pratiquement tous les pays, c'est-à-dire qu'il exporte davantage qu'il n'importe. Le plus grand excédent commercial est réalisé avec les Etats-Unis, vers lequel était destiné près de 80% du total des exportations canadiennes de produits forestiers en 2001.

L'apport des produits forestiers à l'économie canadienne dépasse largement sa contribution au Produit Intérieur Brut. En effet, les produits forestiers jouent un rôle clé dans le développement de nombreuses régions et communautés rurales du Canada. Des milliers de Canadiens vivent dans des collectivités éloignées où les produits forestiers constituent une source prédominante d'emplois et même souvent, la seule source de prospérité économique.

L'industrie du bois d'oeuvre est au cœur des activités du secteur forestier. Contrairement à d'autres industries manufacturières, l'industrie du bois d'oeuvre fait essentiellement appel à des intrants disponibles au Canada. Les billes de bois qu'elle consomme proviennent pour l'essentiel du Canada et crée des dizaines de milliers d'emplois dans le secteur de l'exploitation forestière. De plus, les sciures et copeaux que l'industrie du bois d'oeuvre produit demeurent le principal intrant de l'industrie des pâtes et papiers, un secteur qui emploie plus de 100,000 travailleurs. Ainsi, la contribution de l'industrie du bois d'oeuvre à l'économie canadienne s'étend bien au-delà des emplois directs qu'elle crée.

Qu'est-ce que le bois d'oeuvre?

L'expression « bois d'oeuvre » désigne tous les produits de première transformation du bois manufacturés par les scieries à partir de billes de bois, tels les montants pour charpente (2x4), les planches, les madriers, les poutres, etc. Le bois d'oeuvre fait ensuite l'objet d'une seconde transformation d'où sont dérivés des produits tels que les portes et fenêtres, les fermes de toits ainsi que les panneaux de particules et de contre-plaqué.

La grande majorité du bois d'oeuvre est produit à partir d'arbres résineux (conifères) comme l'épinette, le pin, le sapin et le cèdre, qui composent l'essentiel des forêts canadiennes.

Étant donné l'importance des produits forestiers pour de nombreuses communautés, des litiges commerciaux tels que le conflit sur le bois d'œuvre résineux avec les États-Unis ont un impact significatif au Canada.

Le Canada a contesté une décision prise par le Département du Commerce des États-Unis en octobre 2001 qui jugeait les producteurs canadiens de bois d'œuvre coupables de dumping, c'est-à-dire qu'ils vendaient leurs produits en deçà de la valeur du marché aux États-Unis. De plus, les producteurs de bois d'œuvre des États-Unis prétendent depuis longtemps que le système d'allocation des droits de coupe par les provinces canadiennes constitue une subvention aux producteurs canadiens, prétention que le Canada a nié et contesté devant l'Organisation Mondiale du Commerce.

En mai 2002, les États-Unis ont imposé des droits compensatoires et anti-dumping de plus de 27% sur les exportations de bois d'œuvre canadien en provenance du Canada. Ottawa conteste ces allégations et ces droits punitifs devant l'Organisation Mondiale du Commerce et en vertu de l'Entente sur le libre-échange nord-américain. C'est une question qui risque de demeurer sur l'agenda politique pour un certain temps encore.

Cet article décrit les principales caractéristiques de l'industrie canadienne du bois d'œuvre et tente d'étudier différents impacts que peuvent avoir les conflits sur le bois d'œuvre. De plus, cet article met en perspective la forte dépendance de l'industrie canadienne du bois d'œuvre envers le marché des États-Unis, de loin son plus important client.

L'industrie du bois d'œuvre cruciale pour plusieurs centaines de communautés

C'est plusieurs centaines de communautés canadiennes qui comptent sur les produits forestiers pour soutenir leur économie locale et faire vivre des milliers de travailleurs. L'Enquête sur la Population Active de Statistique Canada révèle que près de 1,000 scieries au Canada employaient plus de 80,000 travailleurs en 2001, la majorité d'entre eux en Colombie-Britannique, au Québec et en Ontario.

En 2001, la Colombie-Britannique comptait environ 35,000 travailleurs, soit 43% du total au Canada. Le Québec accaparait alors environ 25,000 travailleurs dans les scieries, soit près d'un tiers du total tandis que les scieries ontariennes fournissaient de l'emploi à 7,400 travailleurs, ou 9% de l'emploi total.

L'importance de l'industrie du bois d'œuvre est souvent plus prononcée dans les régions rurales. Par exemple, en Colombie-Britannique c'est le tiers des communautés rurales qui dépendent de la forêt dans une proportion de 10 % à 46 % de leur revenu total¹. De plus, l'industrie du bois d'œuvre génère beaucoup d'emplois indirects dans les régions éloignées. Selon une étude effectuée en Colombie-Britannique², l'industrie du bois d'œuvre employait, directement et indirectement, environ 123 600 travailleurs en 1996, ce qui représentait près de 8 % de l'emploi total de la province. De même, la base économique de plus de 250 municipalités au Québec repose sur la transformation des ressources forestières. L'industrie de la transformation du bois fournit d'ailleurs 100 % des emplois manufacturiers dans 135 villes ou villages au Québec³.

Une industrie essentiellement exportatrice

L'industrie canadienne du bois d'œuvre exporte la majeure partie de ses livraisons vers les marchés extérieurs. En 2001, les exportations de l'industrie canadienne du bois d'œuvre représentaient 71,4 % de ses livraisons totales. En fait, cette proportion a toujours été supérieure à 67% tout au long de la dernière décennie. L'industrie canadienne du bois d'œuvre est ainsi très dépendante de ses marchés extérieurs.

En 2001, la valeur des exportations des scieries canadiennes a dépassé 11 milliards de dollars, dont plus de la moitié (53%) provenait de la Colombie-Britannique. Le Québec et l'Ontario ont contribué pour 20% et 9% respectivement. Les régions de l'Atlantique et des Prairies ont contribué environ pour 9% chacune du total des exportations canadiennes.

¹ *Council of Forest Industries.*

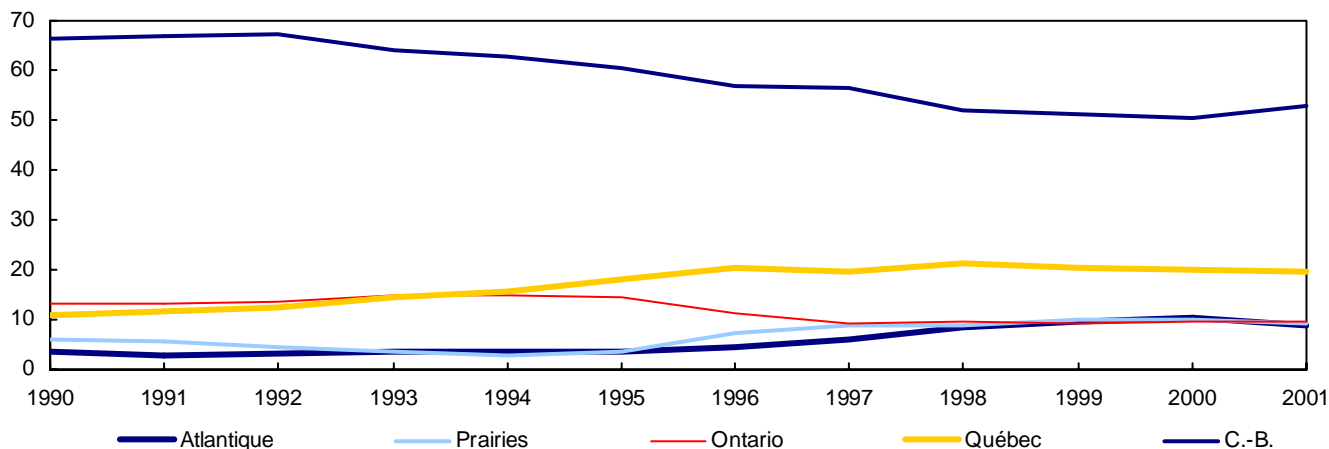
² *The softwood lumber dispute, BC Stats.*

³ *Profil économique de l'industrie, AMBSQ.*

Figure 1

La Colombie-Britannique voit ses parts nationales de marché diminuer

Volume des exportations provinciales / volume des exportations totales (%)



Source: *Commerce international des marchandises du Canada (base douanière) - Statistique Canada*

Ainsi, bien que la Colombie-Britannique demeure le plus important exportateur de bois d'oeuvre, comme le démontre la figure 1, sa part relative des marchés décroît de manière significative depuis 1992. En effet, alors que la plupart des provinces canadiennes ont connu une importante hausse de leurs exportations de bois d'oeuvre de 1990 à 2001, se traduisant par une hausse de 34,5 % pour l'ensemble du Canada, la Colombie-Britannique a connu une faible hausse de 6,7 %, affichant un très faible taux de croissance annuel moyen de 0,5 %.

L'Ontario a également affiché une faible performance avec un taux annuel négatif de 0,1 %. Les autres provinces ont, quant à elles, connu d'importantes hausses de leurs exportations de bois d'oeuvre, comme le Québec qui a affiché un fort taux annuel de 7,8%. Les provinces de l'Atlantique ont affiché un taux de croissance de 10,8 % et les provinces des Prairies ont présenté un taux de 6,2 %. Les taux élevés atteints à l'intérieur de ces provinces sont liés au fait que la plupart de ces provinces n'étaient pas limitées par l'Accord sur le bois d'oeuvre visant à limiter les exportations de bois canadiens (sauf la province de l'Alberta).

Certaines provinces canadiennes dépendent plus fortement des exportations que d'autres. C'est le cas des provinces de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique par exemple. En 2001, les exportations représentaient 89 % des livraisons totales pour les provinces de l'Atlantique et représentaient 86 % pour la Colombie-Britannique. Ces proportions étaient alors également très élevées, bien qu'à un niveau moindre, pour les provinces des Prairies, de l'Ontario et du Québec avec 62 %, 59 % et 52 % respectivement.

Une dépendance fortement axée vers le marché des États-Unis

Les États-Unis constituent clairement le principal marché d'exportation pour le bois d'oeuvre canadien. En 2001, la valeur des exportations de bois d'oeuvre se chiffrait à 11,6 milliards de dollars, dont 82 % des exportations de bois d'oeuvre était expédié vers les États-Unis, 12 % vers le Japon et 3 % vers l'Union Européenne.

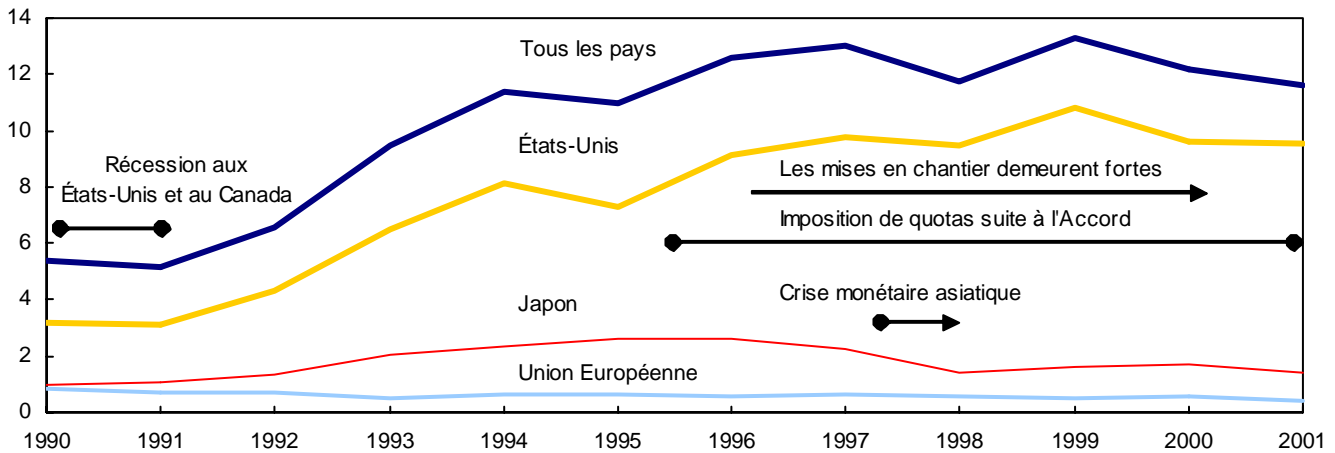
La figure 2 démontre que les fluctuations des exportations canadiennes sont étroitement liées aux fluctuations des exportations destinées au marché des États-Unis. En fait, avec la structure actuelle des marchés, la survie de l'industrie canadienne du bois d'oeuvre est largement tributaire des États-Unis, de loin le principal importateur de bois d'oeuvre canadiens.

L'importante augmentation au début de 1996 s'explique par une accélération des échanges entre les acheteurs et les vendeurs en prévision de l'imposition de restrictions au commerce. À partir de 1997, l'imposition de quotas en vertu de l'entente a limité les exportations vers le marché de nos voisins du sud. Suite à l'Accord, les provinces non

Figure 2

Les exportations canadiennes de bois d'oeuvre sont de plus en plus tributaires du marché des États-Unis

Milliards de \$



Source: *Commerce international des marchandises du Canada (base douanière) - Statistique Canada*

visées par l'entente ont affiché un accroissement supérieur de leurs exportations à ceux des provinces visées par l'Accord (la Colombie-Britannique, le Québec, l'Ontario et l'Alberta).

En outre, la demande américaine de bois d'oeuvre est demeurée relativement forte tout au long de la décennie, alors que les mises en chantier ont augmenté de façon continue depuis 1990, pour atteindre un sommet en 1999. Ainsi, alors que les exportations canadiennes de bois d'oeuvre vers les États-Unis ont atteint 9,5 milliards de dollars et représentaient plus de 80 % des exportations canadiennes totales de bois d'oeuvre en 2001, elles ne se chiffraient qu'à 3,2 milliards de dollars et représentaient moins de 60 % des exportations totales de bois d'oeuvre en 1990.

Les marchés extérieurs alternatifs en pleine décroissance

Le deuxième plus important marché pour les exportations canadiennes de bois d'oeuvre est la région de l'Asie-Pacifique, avec le Japon qui est de loin le principal marché de la région. Les exportations vers le Japon ont progressé de façon significative jusqu'au milieu de la dernière décennie. Toutefois, la crise économique en Asie, qui est survenue en 1997, a provoqué d'importantes baisses dans les quantités de bois d'oeuvre importées du Canada.

En 2001, la valeur des exportations canadiennes destinées au Japon était encore de beaucoup inférieure à celle obtenue en 1996. C'est d'ailleurs en partie pour cette raison que la Colombie-Britannique a connu une importante baisse de sa part des marchés canadiens. En effet, la crise asiatique, combinée aux effets restrictifs de l'Accord sur le bois d'oeuvre, a causé préjudices à plusieurs producteurs de la côte ouest. Lors de la crise, les industries côtières qui exportaient principalement au Japon, disposant de très faibles quotas pour les marchés des États-Unis, se sont subitement retrouvées sans marché.

L'Europe est la troisième destination pour les exportations de bois d'oeuvre canadien, dont la plus grande partie est absorbée par le marché du Royaume-Uni. On a assisté à un déclin majeur des exportations canadiennes de bois d'oeuvre vers l'Europe au cours de la dernière décennie. En effet, en 2001, la valeur des exportations canadiennes vers l'Europe était de 394 millions de dollars et représentait 3,4 % des exportations canadiennes totales, tandis que cette valeur se chiffrait à plus de 880 millions de dollars en 1990 et représentait alors 16,4 % des exportations canadiennes totales.

Cette forte diminution des exportations vers l'Europe a plusieurs raisons. Des restrictions de motifs phytosanitaires ont frappé les importations de bois d'oeuvre en provenance d'Amérique du Nord et ont eu pour effet de limiter les exportations canadiennes et celles des États-Unis. De même, la faiblesse de l'activité dans le secteur de la

construction dans les pays européens a accentué la baisse des importations. Finalement, l'accession de la Finlande, de la Suède et de l'Autriche à l'Union Européenne en 1995, s'ajoutant à l'accroissement de la production dans les autres pays de l'Union, a favorisé la quasi-autonomie pour de nombreux types de produits forestiers et ainsi diminuée les importations en provenance du Canada.

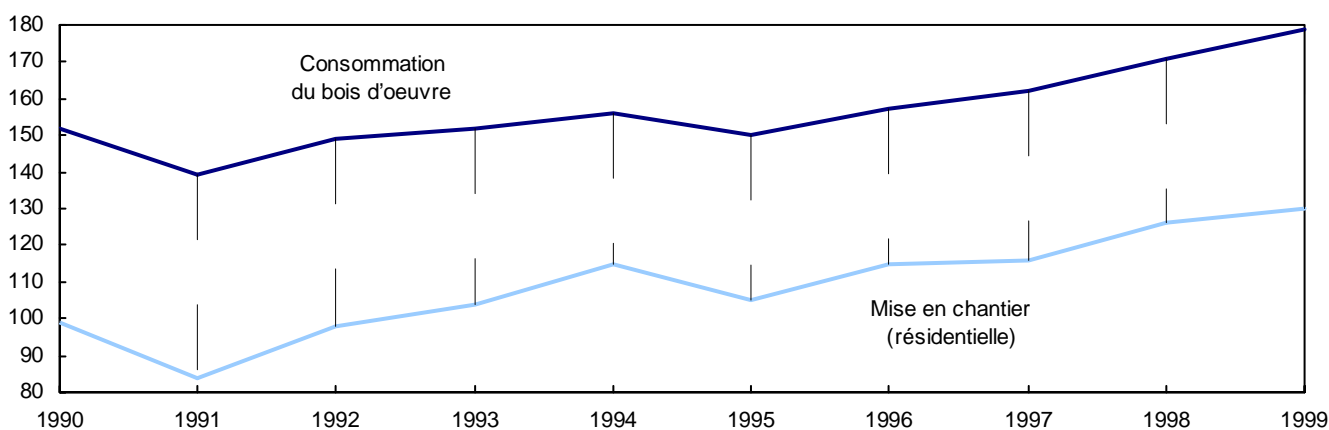
Une industrie tributaire de la construction résidentielle

La construction résidentielle est sans conteste la plus grande utilisation finale de bois d'oeuvre canadien. Il existe effectivement des liens étroits entre les niveaux d'activités de la construction résidentielle aux États-Unis et au Canada et la consommation de bois d'oeuvre. Par ailleurs, la majorité du bois d'oeuvre canadien est exporté aux États-Unis, où il accapare plus du tiers du marché depuis 1996.

Figure 3

Une très forte relation existe entre la consommation de bois d'oeuvre et les mises en chantier au Canada et aux États-Unis

Indice: 1975 =100



Source: Resource Information Systems, Wood Products Review Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
United States Department of Commerce

Comme on le constate à la figure 3, l'augmentation du nombre de mises en chantier se traduit généralement par une hausse de la demande de bois d'oeuvre. Tandis qu'un niveau peu élevé de mises en chantier se traduit par une baisse de la demande de bois d'oeuvre. Alors que 40 %⁴ de la consommation de bois d'oeuvre aux États-Unis et au Canada est attribuable aux nouvelles constructions résidentielles, les réparations et les rénovations résidentielles, de même que la construction industrielle, sont aussi des utilisations finales importantes.

Ainsi, l'évolution de l'industrie du bois d'oeuvre au Canada est fortement influencée par les cycles économiques qui eux ont une incidence sur la construction résidentielle.

Fortes variations des prix du bois d'oeuvre

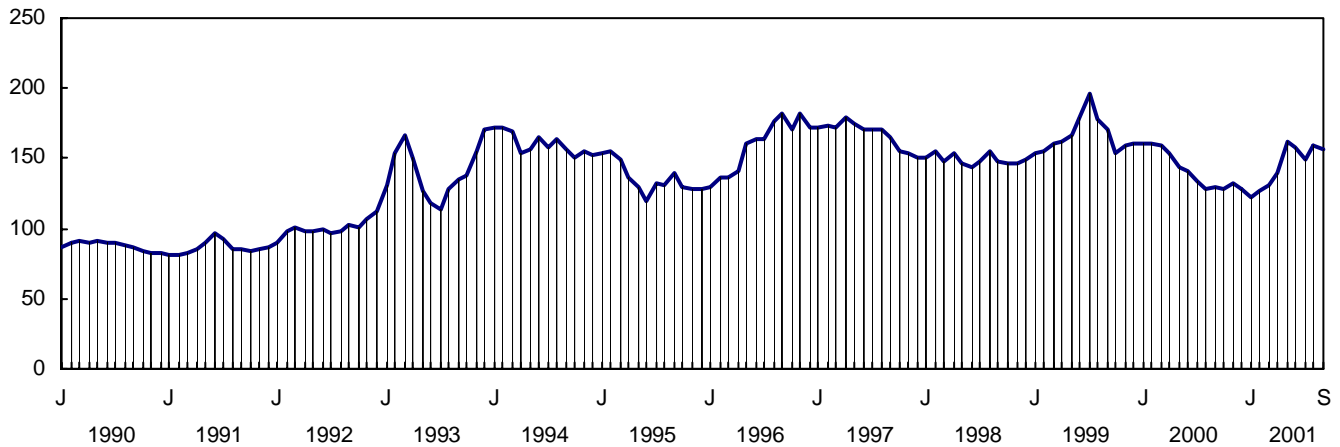
La nature cyclique de l'industrie du bois d'oeuvre se traduit par des variations importantes des prix du bois d'oeuvre. Ces variations de prix sont amplifiées par divers facteurs comme la réduction de l'abattage, la hausse des droits de coupes, les restrictions commerciales, les pressions environnementales ainsi que les revendications autochtones. Particulièrement au cours de la dernière décennie, comme le démontre la figure 4, ces pressions ont contribué à restreindre l'offre de la ressource primaire qu'est le bois et ont, par le fait même, généré d'importantes hausses des prix du bois d'oeuvre.

⁴ American forest and paper association.

Figure 4

Les prix du bois d'oeuvre subissent de fortes fluctuations

Indice: 1992=100



Source: *Indices des prix des produits industriels - Statistique Canada*

Au cours de l'année 2001, les fluctuations observées sont en grande partie liées à l'expiration de l'Accord canado-américain sur le bois d'oeuvre résineux. Cet accord limitait l'accès des fabricants canadiens de bois d'oeuvre résineux au marché des États-Unis en appliquant une taxe sur les exportations excédant un plafond de 14,7 milliards de pieds mesure de planche par année.

La fin de l'accord en avril 2001, a créé une incertitude presque palpable sur les marchés et les prix ont fluctué au gré de l'évolution du conflit. La menace grandissante de l'imposition éventuelle de pénalités, qui s'est d'ailleurs confirmée plus tard dans l'année, a forcé bon nombre d'entreprises à réduire la cadence de leurs opérations.

Que réserve le futur?

Le Canada est devenu significativement plus dépendant des États-Unis au cours de la dernière décennie. Cette forte dépendance, combinée au déclin des marchés alternatifs d'outre-mer, a laissé l'industrie canadienne du bois d'oeuvre extrêmement vulnérable aux mesures protectionnistes imposées par son principal client.

L'industrie canadienne semble faire des efforts pour se tourner vers la production de produits à haute valeur ajoutée, tels les panneaux à lamelles orientées, afin de diversifier ses marchés. Toutefois, même si l'industrie a accru de façon importante la production de ces nouveaux produits au cours de la dernière décennie, ce type de production demeure néanmoins marginal par rapport aux volumes de bois d'oeuvre produits.

Le conflit actuel sur le bois d'oeuvre touche à plusieurs enjeux importants tels que les restrictions à l'abattage, l'accès aux riches forêts canadiennes et le type de gestion des terres forestières. Ces enjeux mettent en évidence toute l'importance de bénéficier d'une bonne connaissance de l'industrie canadienne du bois d'oeuvre, de mieux comprendre comment elle est influencée par la structure de l'économie et les cycles économiques et finalement, de mieux saisir ses influences sur la société canadienne.

Cet article a été rédigé par Daniel Dufour. Daniel est économiste à la Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie de Statistique Canada. Il peut être rejoint au (613) 951-5370.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2002

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.